

La mémoire

des patriotes

Rébellions en bref

LA LIGNE DU TEMPS

**Dialogue entre le chef
patriote et le chef iroquois**
GIROD ET OHARAHISON

Dames patriotiques
PIONNIÈRES DES PRODUITS D'ICI

11 exercices
POUR EN APPRENDRE
DAVANTAGE SUR LES PATRIOTES

Mots croisés
LA TÊTE À PAPINEAU
TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Présenté par



Partenaire principale

QUÉBECOR

Mot du rédacteur



Imaginez qu'en arrivant un matin à votre bureau, votre usine ou votre école, vous ayez perdu toute mémoire sur quel est au juste votre rôle, vos tâches de la journée, jusqu'au nom de votre patron. Il est probable que dans les circonstances, vous feriez tout pour ne pas vous faire remarquer et que cela paraisse le moins possible. Vous seriez donc exagérément discret et obéissant à tout, quitte à risquer l'humiliation, de peur qu'on ne s'aperçoive de votre trou de mémoire. Tout compte fait, vous

tournez en rond toute la journée et toute votre énergie passera à vous faire remarquer le moins possible; à vous effacer au point de devenir invisible.

Il en va des collectivités comme des individus. La perte de mémoire rend un peuple incapable de faire des choix éclairés et d'agir sur la réalité. Au contraire, le savoir-faire, l'habileté et le génie d'un peuple reposent sur un ensemble d'expériences collectives ancrées dans l'histoire : d'inlassables essais et erreurs qui nous ont rendus conscients de nos forces et confiants en notre potentiel. Ça n'a bien sûr rien à voir avec le fait de vivre dans le passé, comme on l'entend parfois. Une mémoire historique entretenue est au contraire la condition sine qua non pour agir efficacement dans le présent et pour préparer l'avenir.

Quel sont les intérêts du Québec? Comment baliser les valeurs québécoises? Comment accueillir des milliers d'immigrants chaque année? Quel type de développement énergétique privilégier? À ces questions, la mémoire historique ne procure bien sûr pas de réponses en soi, mais en réactivant la somme des expériences vécues, elle garantit des choix éclairés dans le présent et insuffle la confiance nécessaire pour faire les choix radicaux qui s'imposent parfois.

L'expérience des patriotes de 1837-1838 nous est ainsi particulièrement précieuse. Il y a 180 ans, des Québécois déterminés ont entrepris, avec des moyens dérisoires, une lutte pour défendre des principes d'égalité, de justice et de respect des valeurs communes. La mémoire de cette lutte nous sera rudement utile pour faire face aux défis du

21^e siècle. Peuple pacifiste et consensuel, nous avons aussi prouvé notre résilience et notre capacité à faire front quand notre existence est menacée.

Au moment de faire des choix de société, de baliser les voies d'avenir ou de définir nos priorités, exerçons plus que jamais notre devoir de mémoire. L'histoire du Québec et l'exemple des patriotes de 1837-1838 sont une source intarissable de fierté et constituent un bagage d'expériences précieux pour faire des choix éclairés. En 1839, c'est justement en s'appuyant sur la prémisse que nous formions un peuple «sans histoire et sans littérature» que Lord Durham prédisait dans son rapport que nous n'avions aucun avenir. Il avait raison de rappeler que le passé est garant de l'avenir. Prouvons-lui cependant qu'il avait tort de voir en nous un peuple amnésique qui ignore ce qu'il fait au juste dans l'histoire.

La mémoire au service de l'action

À notre époque où règne l'image, la Journée nationale des patriotes et les patriotes en général font immédiatement penser au fameux bonhomme (voir page 12) dessiné par Henri Julien il y a plus d'un siècle. Inspirant pour certains, inquiétant pour d'autres, le vieux guerrier n'est pourtant guère menaçant avec sa pipe, sa tuque et son mousquet. S'il est demeuré dans notre mémoire collective, c'est qu'il semble en fait nous transmettre un message. Que nous dit au juste ce patriote? Sa puissance évocatrice vient moins de son apparente violence que de sa charge symbolique invoquant un devoir de mémoire. Ce qui frappe finalement dans ce dessin, c'est la vigueur et la détermination de ce corps jeune et vigoureux surmonté d'une tête de vieillard tranquille fumant sa pipe. Ce paradoxe, c'est en fait le passé qui interpelle le présent. C'est l'expérience au service de la jeunesse. C'est la mémoire au service de l'action.

Le vieux patriote se bat et se souvient tout à la fois dans un rapport constant entre l'action et la réflexion. Tout compte fait, son arme première n'est plus son mousquet, mais l'expérience de la lutte léguée pour le bénéfice des générations futures.

Gilles Laporte, historien en résidence
Ex-président du MNQ



Vue de la façade arrière de l'église de Saint-Eustache et dispersion des insurgés, 14 décembre 1837

Table des matières

Mot du président	4
La Fête nationale du Québec 2018 - Histoire de héros	5
Le Québec dans l'Âge des révolutions	6
75 ans de lutte pour la démocratie	10
Parmi les grands textes révolutionnaires	11
Entre patriotes et loyaux, il faut choisir!	13
Le vieux Patriote de 1837	14
Le combat des chefs	15
Dames patriotiques engagées dans le boycottage	16
Du politique au militaire	18
Principaux affrontements de 1837-1838	20
Militants politiques patriotes et personnes arrêtées	21
Les Autochtones, entre les «frères» patriotes et le «père» britannique	22
Une lutte sociale, politique ou ethnique?	24
Punir tout un peuple	25
La Fête nationale du Québec, d'hier à aujourd'hui	27
La tête à Papineau	28
Sociétés membres du MNQ	30
Sources	31

Le Québec dans l'Âge des révolutions

La lutte patriote pour la démocratie se déroule durant une période particulièrement troublée de l'histoire occidentale. Cette période s'ouvre sur la Révolution américaine en 1775 et se conclut avec le Printemps des peuples de 1848, quand plusieurs nations européennes entrent simultanément en révolution.

L'affrontement entre les monarchies absolues, qui se réclament du droit divin des rois, et les républicains, qui revendiquent la souveraineté du peuple, domine cet âge des révolutions. On pense bien sûr à la Révolution française de 1789, qui s'étend ensuite à travers l'Europe par les conquêtes de Napoléon. On pense aussi aux révolutions qui, partout en Amérique latine et dans les Caraïbes, font subitement chavirer tout un continent dans des régimes républicains, ne laissant guère, et jusqu'à nos jours, que l'Amérique britannique sous la coupe d'une monarchie européenne. Si l'Âge des révolutions est aussi ponctué par des crises sociales et des grèves ouvrières en France et en Angleterre, il demeure surtout marquée par des luttes nationales contre des empires despotiques. Ces révolutions nationales sont pour la plupart animées par les milieux libéraux et progressistes, qui trouvent dans l'histoire de leur patrie et dans l'esprit romantique du temps, les motifs pour nourrir leurs rêves d'indépendance.

L'actualité internationale des années 1830 est donc dominée par la lutte du peuple grec qui se défait peu à peu de l'emprise de l'Empire ottoman, par la Belgique qui se détache des Pays-Bas, par l'Italie, secouée par des révoltes contre la domination de l'Autriche, et où on parle d'unir tous ces petits royaumes italiens en une grande république. Le sort de la malheureuse Pologne émeut alors beaucoup la communauté internationale. Le peuple polonais mène en 1830 une révolte désespérée contre l'Empire russe, qui l'écrase

brutalement sans qu'aucun autre pays ne se porte à son secours. De son côté, le peuple irlandais a entrepris une longue reconquête de ses droits, suite à une révolte sauvagement réprimée par le Royaume-Uni en 1798 (avec des moyens qu'on retrouvera plus tard appliqués au Bas-Canada). L'abolition du Serment du test en 1829 permet désormais aux députés catholiques irlandais de siéger au Parlement de Westminster. Partisan du compromis face à Londres, le leader irlandais Daniel O'Connell est alors sûr de faire abroger l'humiliant Acte d'Union de 1801.

Les grands empires continuent néanmoins de dominer l'échiquier mondial. Lors du Congrès de Vienne de 1815, le Royaume-Uni, la Russie et l'Autriche s'entendent pour maintenir solidement les nations sous la domination de monarchies conservatrices. De son côté, la France a perdu beaucoup de son influence, elle-même secouée par une révolution en 1830 et de plus en plus à la remorque de son allié anglais. Elle tente bien de se redonner une gloire coloniale en Algérie, mais ne compte nullement se mêler des affaires du Canada, en dépit des appels pressants de Papineau.

La puissance du Royaume-Uni n'a alors pas d'égale dans le monde. Déjà carrefour international du commerce des produits coloniaux, il est aussi en passe de devenir «l'atelier du Monde», grâce à sa formidable révolution industrielle. La suprématie navale du Royaume-Uni est alors telle qu'elle lui permet d'intervenir sur n'importe quel point du globe, partout en somme où les intérêts commerciaux britanniques pourraient être menacés : dans l'Atlantique Sud (Falkland, 1833), au Proche-Orient (Aden, 1839; Beyrouth, 1840), en Extrême-Orient (Hong Kong, 1841), en Afghanistan (Gandamak, 1842) ou en mer Noire (guerre de Crimée, 1853). C'est dire combien nos patriotes s'en prenaient à plus fort qu'eux en 1837...



La Liberté guidant le peuple - Eugène DELACROIX © Photo RMN-Grand Palais - H. Lewandowski

À chacun ses patriotes, à chacun son Papineau...



Daniel O'Connell
(1775-1847), héros de la
résistance irlandaise



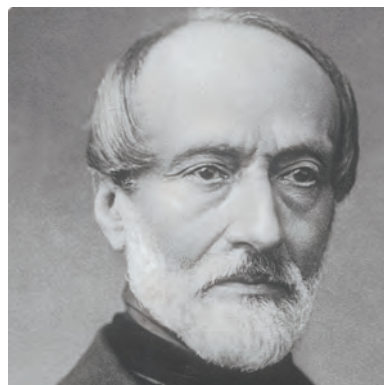
Toussaint Louverture
(1743-1803), père de l'indé-
pendance haïtienne



Piotr Wysocki (1797-1875),
héros de l'insurrection
polonaise de 1830



Ioánnis Kapodístrias
(1776-1831), père de
l'indépendance grecque



Giuseppe Mazzini
(1805-1872), « père de la
patrie » italienne



**José de San Martín (1778-
1850), héros des indépen-
dances sud-américaines**

Exercice 1

- Q1** Quels pays acquièrent leur indépendance à l'époque des rébellions patriotes, entre 1804 et 1848?
- Q2** Ces nouveaux pays fondent généralement des « républiques ». Qu'est-ce que cela signifie?
- Q3** L'insurrection polonaise de 1830 contre l'Empire russe ressemble beaucoup au Québec de 1837 face au Royaume-Uni. En cherchant sur le web, trouvez les similitudes et les différences.

SPHQ

Société
des professeurs d'histoire
du Québec

sphq.quebec

APHCQ

Association des professeures et des professeurs
d'histoire des collèges du Québec

cgi.cvm.qc.ca/APHCQ

*Au cœur de l'enseignement
de l'histoire!*

L'Âge des révolutions

AU QUÉBEC

1760

Conquête anglaise de la Nouvelle-France.

1760

1763

Proclamation royale. Le Royaume-Uni impose des conditions très dures aux Canadiens.

1774

L'Acte de Québec accorde des concessions à l'Église catholique et aux seigneurs.

1774

1775

L'armée du Congrès envahit le Québec. Benjamin Franklin séjourne à Montréal.

1783

Arrivée de milliers de Loyalistes, notamment en Ontario actuelle.

1783

1784

Pétition de Canadiens et de Britanniques réclamant une chambre d'assemblée.

1791

Acte constitutionnel. Le Québec obtient un parlement élu mais dépourvu de pouvoirs.

1793

Le français devient la langue officielle du parlement québécois.

1801

1806

Fondation du premier journal réformiste, *Le Canadien*.

1810

Le gouverneur fait fermer *Le Canadien* et incarcérer ses journalistes.

DANS LE MONDE

1762

Du contrat social. J.-J. Rousseau revendique la liberté et l'égalité pour tous ainsi que la souveraineté du peuple.

1763

1763

Traité de Paris. La France humiliée par le Royaume-Uni.

1773

Le pape abolit le puissant ordre des Jésuites.

1776

1776

Déclaration d'indépendance des États-Unis.

1783

Le Royaume-Uni forcé de reconnaître les États-Unis.

1789

Début de la Révolution française.

1792

1792

La France se proclame république.

1798

Rébellion en Irlande durement réprimée par le Royaume-Uni.

1801

Union forcée de l'Irlande au Royaume-Uni.

1802

Napoléon Bonaparte étend les institutions de la république à l'Europe, puis se proclame empereur.

1804

Indépendance d'Haïti.

1810

AU QUÉBEC

1815

Louis-Joseph Papineau devient chef du Parti canadien.

1822

Les députés canadiens réussissent à déjouer un projet d'union du Québec à l'Ontario.

1827

Guerre des subsides. Les députés canadiens obtiennent le rappel du gouverneur Dalhousie.

1832

L'armée anglaise tire sur la foule durant une élection à Montréal.

1834

Les députés déposent 92 résolutions réclamant l'autonomie politique.

1837-1838

L'armée anglaise réprime durement la rébellion dans la région de Montréal.

1838-1845

Papineau va aux États-Unis, puis en France, à la recherche d'appui pour la cause patriote.

1840

L'Acte d'Union met en oeuvre l'assimilation des francophones.

1842

La Fontaine et Baldwin forment un premier « gouvernement responsable ».

1843

La plupart des exilés en Australie réussissent à regagner le Québec.

1849

Des émeutiers britanniques incendient le parlement à Montréal pour dénoncer le gouvernement de La Fontaine.

1815

1830

1836

1842

DANS LE MONDE

1815

Effondrement de l'empire de Napoléon : le Royaume-Uni devient la première puissance mondiale.

1818

Indépendance du Chili.

1821

1821

Indépendance du Mexique et du Pérou.

1825

Indépendance du Brésil, de la Bolivie et de l'Uruguay.

1830 - 1831

Insurrection polonaise contre l'Empire russe.

1832

1832

Indépendance de la Grèce vis-à-vis l'Empire ottoman.

1833

Abolition de l'esclavage dans tout l'Empire britannique.

1836

République indépendante du Texas (annexée aux États-Unis en 1845).

1839-1842

Le Royaume-Uni écrase la Chine lors de la guerre de l'opium.

1840

1842

Le traité Webster-Ashburton fixe la frontière du Canada et des États-Unis et instaure une paix durable en Amérique du Nord.

1848

1848

Printemps des peuples. La France, l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie entrent en révolution. La plupart sont durement réprimés. Fin de l'Âge des révolutions.

75 ans de lutte pour la démocratie

Loin de se résumer à deux brefs soulèvements en 1837 et en 1838, la lutte patriote plonge en fait ses racines au XVIII^e siècle et s'étend ensuite sur cinq générations.

La génération des Lumières (1775-1791)



Fleury Mesplet
(1734-1794)

L'invasion américaine de 1775 et la fondation de la république des États-Unis en 1783 serviront de déclencheur au Québec. Surgit alors un groupe de journalistes et de juristes influencés par les philosophes des Lumières, tels John Locke et Montesquieu. Autour de Fleury Mesplet, Valentin Jautard et Pierre du Calvet, ils militent pour la liberté d'expression, pour des procès justes et équitables et contre les arrestations abusives. Ils séjournent d'ailleurs tous en prison à cause de leurs opinions. Ils militent aussi pour que le Québec soit doté d'une chambre d'assemblée élue reflétant la volonté de la population.

La génération du Parti canadien (1791-1815)



Pierre-Stanislas Bédard
(1762-1829)

Une Chambre d'assemblée élue par les hommes de plus de 21 ans est finalement accordée en 1791. Elle détient cependant très peu de pouvoir : le gouvernement demeure aux mains d'un gouverneur nommé par Londres qui nomme à son tour les ministres (Conseil exécutif). Autour du député et journaliste Pierre-Stanislas Bédard, une deuxième génération lutte donc pour que la chambre élue soit consultée sur le choix des ministres, des juges, des hauts fonctionnaires et de «l'orateur» qui préside les travaux du

Parlement. Les militants font ensuite en sorte que les députés ne soient plus élus sur une base individuelle, mais bien sous la bannière d'un parti proposant un programme clair à la population. Ils fondent ainsi le Parti canadien, le premier parti de l'histoire canadienne, qui regroupe tant des francophones que des anglophones. La lutte pour la liberté d'expression n'est cependant pas acquise : Pierre-Stanislas Bédard est incarcéré pour ses opinions et son journal *Le Canadien*, fondé en 1806, est fermé à plusieurs reprises.

La génération Papineau (1815-1834)

En 1815, le jeune député de Montréal Louis-Joseph Papineau prend la tête du Parti canadien. Il arrive dans un contexte où le Royaume-Uni, pour éponger les dépenses de la guerre de 1812, compte faire main basse sur le montant des taxes prélevées dans la colonie sur le thé, le vin et sur divers permis. Aux gouverneurs Sherbrooke puis Dalhousie qui exigent que la Chambre d'assemblée vote ces subsides sans condition, les députés canadiens ripos-tent en revendiquant le droit des élus à voter le budget et à être consultés sur chaque

sou dépensé. Ils découvrent alors quantité de cas de corruption et de favoritisme aux frais des contribuables du Bas-Canada. L'affaire est portée en Angleterre, qui n'a d'autre choix que de reconnaître le bienfondé des arguments de Papineau et de rappeler à l'ordre son gouverneur. Au début de 1830, l'étoile de Papineau est à son zénith. Il est alors l'incorruptible : celui qui refuse un siège au Conseil, un siège de ministre même, et ce, tant que le gouvernement n'aura pas véritablement été mis au service du peuple et de la majorité française.

La génération « patriote » (1834-1839)

Rendu en 1834, le Royaume-Uni n'a toujours pas donné suite à sa promesse d'accorder plus de pouvoir au Parlement du Bas-Canada. Ceux qu'on appelle désormais les patriotes décident alors de frapper un grand coup en votant 92 résolutions exigeant que le Conseil législatif (l'équivalent du Sénat actuel) soit élu par la population, que les députés puissent faire un procès aux fonctionnaires corrompus, que la langue et la culture françaises soient pleinement reconnues dans l'administration et que tous les membres du gouvernement aient à répondre de leurs actions devant les élus du peuple. Certains vont alors plus loin, réclamant la complète autonomie politique du Bas-Canada. On parle même d'une république, on veut que le Québec rompe avec la monarchie britannique et déclare le peuple seule autorité souveraine. C'en est trop pour le Royaume-Uni, qui, par les Résolutions Russell en mars 1837, oppose un non catégorique aux demandes patriotes. Cette impasse entraîne les rébellions de 1837-1838, qui se soldent par une terrible défaite pour les idées patriotes. L'armée incendie plusieurs villages, arrête 1200 personnes et en force davantage encore à s'exiler aux États-Unis.

La génération réformatrice (1839-1850)



Louis-Hippolyte La Fontaine
(1807-1864)

La répression et l'imposition du régime d'Union avec l'Ontario en 1840 forcent la génération suivante à diminuer ses demandes. La priorité consiste désormais à assurer la survie même de la nation canadienne-française contre l'assimilation prescrite par le Rapport Durham. Autour de Louis-Hippolyte La Fontaine, on se replie désormais derrière le principe de la responsabilité ministérielle. Tandis que les demandes traditionnelles des patriotes visaient à élire les représentants de deux chambres ainsi qu'un président, sur le modèle des États-Unis, on se contenterait de voir la reine choisir ses ministres parmi les députés du parti ayant remporté les élections. Ce compromis historique entre la monarchie anglaise et la démocratie populaire, acquis de haute lutte en 1849, est toujours en vigueur au Canada. Bien loin de ce qu'escomptaient les patriotes, notre système actuel témoigne tout de même de leur lutte pour que soit reconnu le droit du peuple à se gouverner lui-même.

LA DÉMOCRATIE EST UN GRAND PRINCIPE ASSORTI DE PLUSIEURS CONDITIONS POUR QUE S'EXERCE LE POUVOIR DU PEUPLE.

Q4 Parmi les droits mentionnés, identifiez ceux qui vous paraissent prioritaires pour assurer la démocratie.

Q5 Parmi les droits mentionnés, identifiez ceux en vigueur de nos jours au Québec et ceux jamais obtenus.

Parmi les grands textes révolutionnaires

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS (1776) ET PREMIERS AMENDEMENTS (1789)

Préambule

Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructrice de ce but, le peuple a le droit de le changer ou de l'abolir, et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur.

1. Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple

de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de ses griefs.

4. Dans toutes poursuites criminelles, l'accusé aura le droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'État et du district où le crime aura été commis.



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (1789)



Préambule

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme.

1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

5. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DU BAS-CANADA (1838)



Préambule

Nous, au nom du Peuple du Bas-Canada, adorant les décrets de la Divine Providence, qui nous permet de renverser un Gouvernement, qui a méconnu l'objet et l'intention pour lequel il était créé, et de faire choix de la forme de gouvernement la plus propre à établir la justice, assurer la tranquillité domestique, pourvoir à la défense commune, promouvoir le bien général, et garantir à nous et à notre postérité les bienfaits de la Liberté civile et religieuse, DÉCLARONS SOLENNELLEMENT :

1. Qu'à compter de ce jour, le Peuple du Bas-Canada est ABSOUS de toute allégeance à la Grande-Bretagne, et que

toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada CESSÉ dès ce jour.

2. Que le Bas-Canada doit prendre la forme d'un Gouvernement RÉPUBLICAIN et se déclare maintenant, de fait, RÉPUBLIQUE.

3. Que sous le Gouvernement libre du Bas-Canada, tous les citoyens auront les mêmes droits; les Sauvages cesseront d'être sujets à aucune disqualification civile quelconque, et jouiront des mêmes droits que les autres citoyens de l'État du Bas-Canada.

4. Que toute union entre l'Église et l'État est déclarée abolie, et toute personne a le droit d'exercer librement la religion et la croyance que lui dicte sa conscience.

11. Qu'il y aura liberté pleine et entière de la Presse dans toutes les matières et affaires publiques.

12. Que le procès par jury est garanti au Peuple de l'État dans son étendue la plus libérale dans les procès criminels, et dans les affaires civiles au montant d'une certaine somme à être déterminée par la Législature de l'État du Bas-Canada.

Les initiateurs de la Révolution américaine, de la Révolution française et de la rébellion des patriotes au Bas-Canada se sont tous appuyés sur de grands textes posant des principes fondamentaux déclarant le droit du peuple à se gouverner lui-même. Ces textes sont frappants de similitudes et témoignent du vent de liberté qui souffle alors sur le Québec et dans le monde. Indiquez pour chaque texte dans quel article (y compris le préambule) les droits suivants sont spécifiquement garantis :

Q6 L'égalité entre tous les citoyens

ÉTATS-UNIS

FRANCE

PATRIOTES

--	--	--

Q7 La liberté de religion

ÉTATS-UNIS

FRANCE

PATRIOTES

--	--	--

Q8 La liberté d'expression

ÉTATS-UNIS

FRANCE

PATRIOTES

--	--	--

Q9 Le droit à une justice équitable

ÉTATS-UNIS

FRANCE

PATRIOTES

--	--	--

Entre patriotes et loyaux, il faut choisir!

Tout au long des années 1830 s'affrontent deux idéologies que tout oppose aux plans économique, social et national. Pour les loyaux, opposés aux patriotes, le destin du Canada est de demeurer dans l'Empire britannique, qui prodigue les emplois, la protection militaire contre les États-Unis, la sagesse des institutions monarchiques anglaises et les bienfaits de la civilisation anglo-saxonne. Engagé dans la révolution industrielle, le Royaume-Uni requiert aussi des ressources naturelles que peut lui fournir le Canada. Quant aux Canadiens français, ils demeurent un peuple arriéré et isolé qu'il faudra assimiler pour son propre bien.

Pour les patriotes, nos traditions, nos institutions et nos intérêts nous distinguent désormais du «Vieux continent». On mise donc sur l'économie régionale plutôt que sur le commerce avec l'Empire, de sorte que l'État québécois soit mis au service de l'agriculture, du commerce et de l'industrie d'ici. Prenant exemple sur les États-Unis, les patriotes réclament que le gouvernement reflète la volonté du peuple et qu'on abolisse les privilèges. Comme la population est à 80 % d'origine française, c'est le devoir de ses représentants de défendre sa culture et ses usages. La tension entre ces deux idéologies culmine à l'automne de 1837, forçant chaque citoyen à choisir son camp.

Exercice 4

Q10 Associez les sept GROUPES SOCIAUX à des INTÉRÊTS, puis à une IDÉOLOGIE.

GROUPES SOCIAUX

Administrateurs britanniques

Clergé catholique

Petits entrepreneurs et marchands locaux

Marchands coloniaux

Paysans

Professions libérales (avocats, médecins)

Seigneurs

INTÉRÊTS

Accéder à de nouvelles terres et obtenir le soutien de l'État du Bas-Canada.

Collaborer avec le pouvoir colonial en échange de concessions pour l'Église catholique.

Maintenir le commerce colonial avec le Royaume-Uni à la source de notre puissance.

Maintenir le régime colonial qui nous procure des emplois lucratifs et le contrôle de l'État.

Maintenir nos privilèges et la tenure seigneuriale.

Miser sur l'économie régionale et les échanges avec les États-Unis.

S'appuyer sur le peuple pour accroître notre contrôle de l'État québécois.

IDÉOLOGIES

LOYAUX

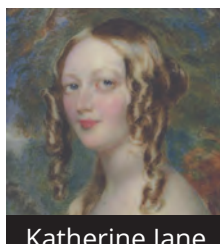
PATRIOTES

Q11 En vous servant du Web, associez chacun des six personnages suivants à un des groupes sociaux.



Jacques Paquin
(1791-1847)

Administrateur



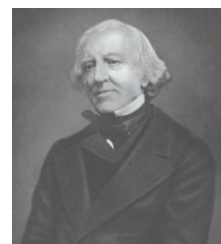
Katherine Jane Ellice
(1814-1864)

Clergé catholique



Lucien Gagnon
(1793-1842)

Petit entrepreneur et marchand local



William Price
(1789-1867)

Marchand colonial



Thomas Storow Brown
(1803-1888)

Paysan



Edward Bowen
(1780-1866)

Seigneur

Avocat, médecin

Le vieux patriote de 1837

Pour illustrer un poème

Le Vieux de '37 est une œuvre du peintre et illustrateur Henri Julien (1852-1908) créée vers 1880 pour illustrer un poème de Louis Fréchette, *Le Vieux Patriote*, qui s'ouvre ainsi :

Moi, mes enfants, j'étais un patriote, un vrai!
Je n'en disconviens pas; et tant que je vivrai, l'on ne me verra point m'en vanter à confesse...
Je sais bien qu'aujourd'hui maint des nôtres professe de trouver insensé ce que nous fîmes là.
Point d'armes, point de chefs, c'est ceci, c'est cela;
On prétend que c'était faire d'un mal un pire que de se révolter.

Une pipe de plâtre

L'usage du tabac est quasi général parmi les hommes en 1837, mais il est proscrit pour les femmes... Partout on fume dans de petites pipes de plâtre ou «brûlots» que les habitants moulaient eux-mêmes. Fragile, la tige se brise souvent, si bien que la pipe raccourcit.

Un vieux fusil

Les patriotes sont mal armés et quand ils le sont, c'était généralement avec de vieux fusils à silex mal entretenus et d'abord conçus pour la chasse. De son côté, l'armée anglaise est équipée alors de redoutables fusils à percuteur, plus fiables et de bien plus gros calibre.

Une tuque bleue

La tuque bleue tricotée en laine du pays est très tôt un emblème national certainement portée par les patriotes. On obtient un bleu éclatant à partir de plantes de la famille des indigotiers (de là l'«indigo »).

Une corne à poudre

En toute circonstance, la poudre noire doit demeurer sèche, ce que ne garantissent ni le cuir ni le tissu. On utilise donc pour transporter la poudre, une corne de vache évidée qu'on porte en bandoulière.

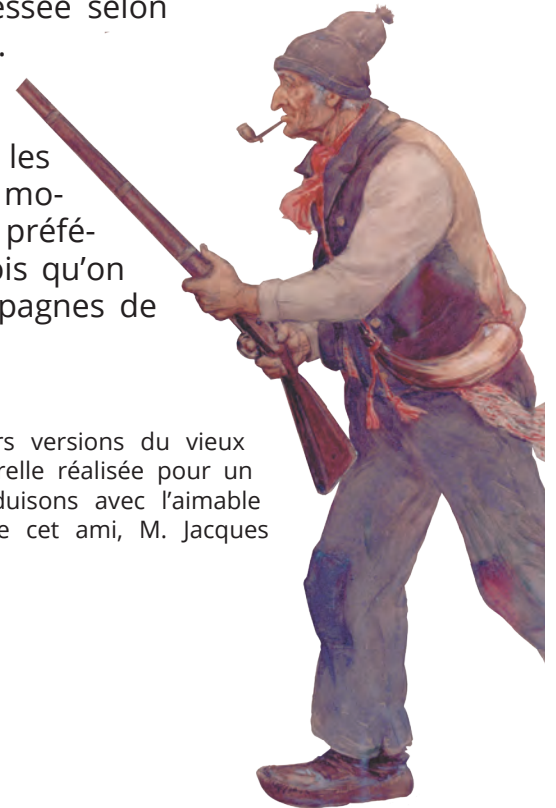
Une ceinture fléchée

Notre patriote arbore une ceinture fléchée, symbole québécois par excellence. La tradition remonte à 1780, quand les voyageurs canadiens-français voulaient rivaliser avec les marchands écossais qui portaient de beaux kilts multicolores. Une telle ceinture exigeait des mois de travail, tressée selon un savoir-faire ancestral.

Des mocassins

Dès la Nouvelle-France, les habitants adoptent les mocassins amérindiens de préférence aux sabots de bois qu'on chaussait dans les campagnes de France.

Henri Julien a réalisé plusieurs versions du vieux patriote. Celle-ci est une aquarelle réalisée pour un ami en 1904. Nous la reproduisons avec l'aimable autorisation du descendant de cet ami, M. Jacques Cartier, d'Outremont.



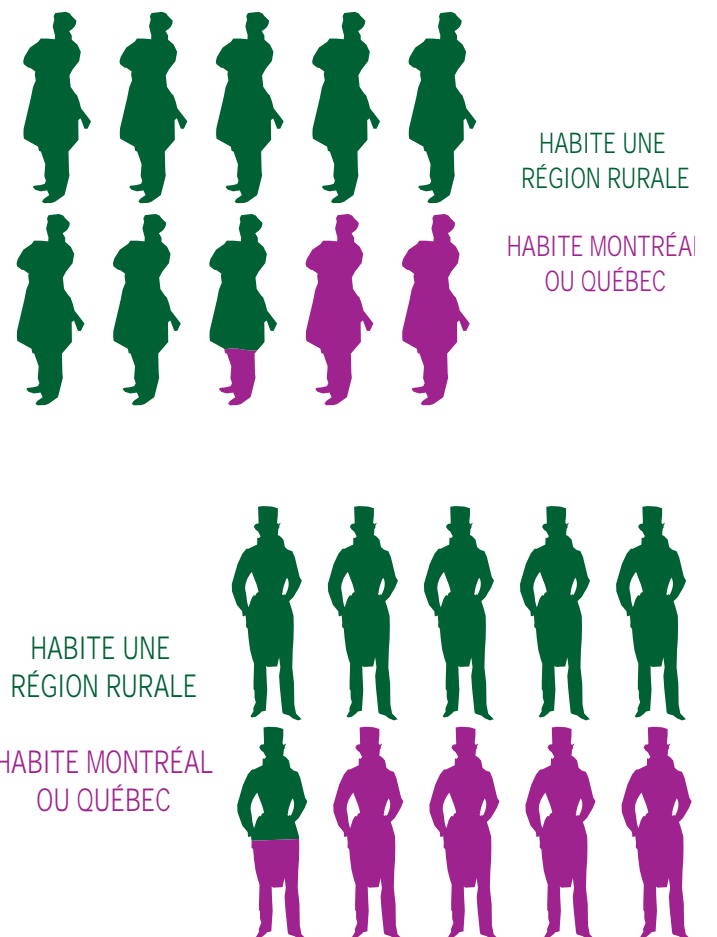
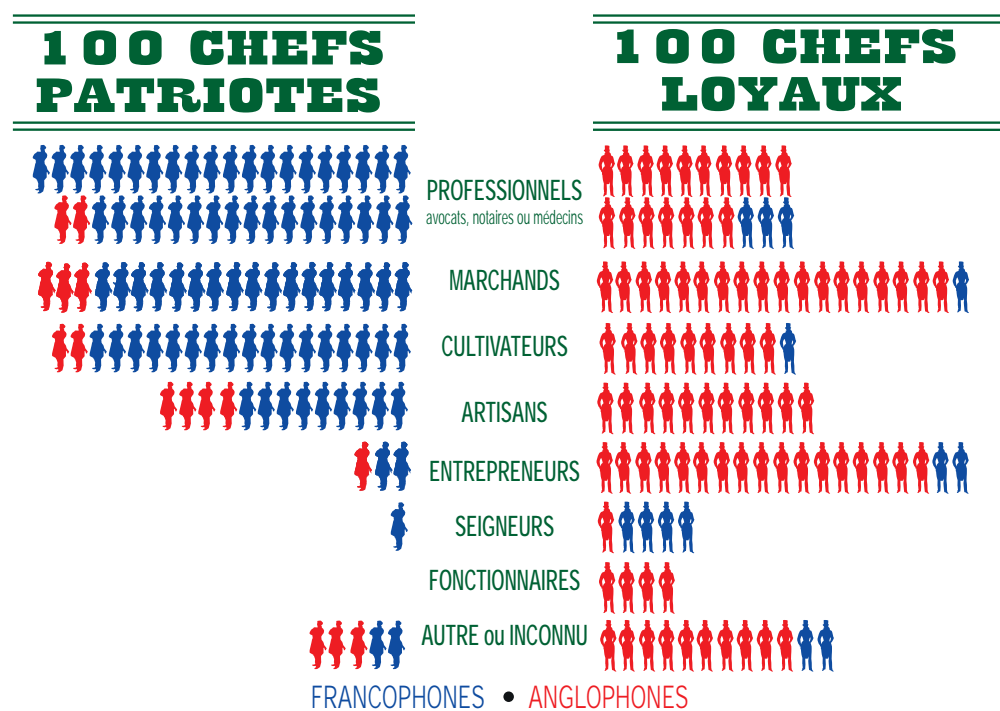
Exercice 5

- Q12** De quelle autre manière consommait-on le tabac vers 1837?
- Q13** Pourquoi n'arboraient-ils pas plutôt une tuque rouge, couleur des révolutionnaires européens à cette époque?
- Q14** Quelle région du Québec est à l'origine de la ceinture fléchée et en perpétue la tradition jusqu'à aujourd'hui?
- Q15** Bien adaptés à la marche en forêt, les mocassins sont particulièrement utiles en hiver. Pourquoi?
- Q16** Qu'est-ce que les quelques vers du poème *Le Vieux Patriote* nous apprennent sur la perception qu'on avait alors des patriotes?

Le combat des chefs

Qu'est-ce qui différencie ceux qui se joignent aux patriotes ou aux loyaux en 1837? Pour y répondre, on a identifié pour chaque camp les 100 chefs les plus influents, qui ont participé au plus grand nombre d'événements et qui occupèrent les

postes les plus importants. On a ensuite retracé leur langue maternelle, leur profession et le lieu où ils habitaient. Qu'est-ce que cela nous apprend sur le profil des deux organisations et, donc, sur leurs intérêts?



Exercice 6

- Q17** Quelle est la profession la mieux représentée au sein de la direction des deux organisations?
- Q18** Quel pourcentage les professionnels francophones représentent-ils à eux seuls à la tête du mouvement patriote?
- Q19** Quel pourcentage les francophones et les anglophones représentent-ils dans chacune des deux organisations?
- Q20** Quand on sait que les francophones représentent 82% de la population en 1837 et que ceux qui habitent une ville sont moins de 15%, quelle coalition vous semble le mieux refléter la population en général? Justifiez.
- Q21** Quel critère entre la profession, la langue ou la région habitée permet le mieux de distinguer les chefs patriotes des chefs loyaux?

Dames patriotiques engagées



ESTCOURT, Caroline Bucknall, Scène d'hiver sur le fleuve Saint-Laurent, Québec, 1844, BAC.

Les femmes n'ont pas occupé une place centrale dans les organisations patriotes. Il faut cependant souligner la création, en août 1837, d'associations des dames patriotiques dans Deux-Montagnes, Verchères et Richelieu. Ces regroupements participent pleinement à la campagne de boycottage menée en 1837. Les femmes se consacrent alors à valoriser les produits alimentaires du pays et à confectionner des vêtements en étoffe du pays pour éviter d'avoir à consommer des produits importés. Adèle Berthelot, épouse du patriote Louis-H. La Fontaine, fut la première bourgeoise à valoriser les étoffes canadiennes, donnant ainsi le ton à la mode d'automne-hiver 1837!

Au printemps de 1837, le Royaume-Uni rejette les revendications patriotes contenues dans les 92 Résolutions. La population a alors recours à un nouveau moyen pour faire pression sur le gouvernement anglais. À Saint-Ours, le 7 mai 1837, et partout par la suite, les assemblées patriotes décrètent le boycottage des produits de luxe importés.

Que nous nous abstenions, autant qu'il sera en nous, de consommer les articles importés et particulièrement ceux qui paient des droits plus élevés, tels que le thé, le tabac, les vins, le rhum, etc. Que nous consommerons de préférence les produits manufacturés en ce pays; que nous regarderons comme bien méritant de la patrie quiconque établira des manufactures de soie, de draps, de toiles, soit de sucre, de spiritueux, etc. [Le Canadien, 15 mai 1837]

Les aliments visés sont principalement le thé (on ne boit pratiquement pas de café à l'époque), le rhum et la mélasse. Sont également visés les textiles, principalement les chemises de soie, les cotonnades et les laines fines tel le tweed. Le journal patriote *Le Canadien* va plus loin, recommandant même de recourir à la contrebande :

Les objets que nous ne pouvons fabriquer ici, l'ami Jonathan [les États-Unis] nous les fournira. Pour cela, donnons la main au contrebandier : désormais c'est un brave que chacun de nous encouragera. Il faut former à son métier une vigoureuse jeunesse, bien organisée et déterminée. C'est en grand qu'il faut faire la contrebande. Plus de ménagement ni de temporisation. Aux grands maux les grands remèdes. Il faut tarir la source du revenu. Les coffres se videront, les voleurs n'y trouveront plus rien. Alors l'Angleterre entendra raison. Jamais de lutte n'aura été plus juste. Nous avons retenu les subsides; on nous ôte ce moyen, on nous met dans la nécessité d'en chercher de plus efficaces. [Le Canadien, 15 mai 1837]

Les patriotes n'ont alors aucun mal à proposer des produits de substitution au thé, au sucre et au rhum importés : les tisanes du pays, le thé des bois, le sucre d'érable et le gin tiré de nos propres baies de genièvre sont alors abondants. Quant aux textiles anglais, le Québec peut aussi bien les remplacer par son excellente laine, ainsi que par le chanvre et le lin qui, sommairement tissés, donnent la fameuse étoffe

du pays. Le chef patriote Louis-Joseph Papineau soutient lui-même cette campagne d'«achat chez nous» et en fait une question de salut national :

Le revenu que l'on veut nous voler se compose, pour les deux tiers, des taxes que nous payons chaque fois que nous buvons un verre de vin ou de liqueurs spiritueuses, et une tasse de thé au sucre. Nos consommations en objets qui ne sont nullement de nécessité sont plus fortes que celles que nous faisons en fer pour nous bâtir, défricher et cultiver nos terres, en cuir et en étoffes pour nous chausser et nous vêtir. [La Minerve, 27 avril 1837]

Papineau prêche lui-même par l'exemple :

J'ai de suite renoncé à l'usage du sucre raffiné, mais taxé, et acheté pour l'usage de ma famille du sucre d'érable. Je me suis procuré du thé venu en contrebande et je sais plusieurs qui en ont fait autant. J'ai écrit à la campagne pour me procurer des toiles et des lainages fabriqués dans le pays, et j'espère les avoir d'assez bonne heure pour me dispenser d'en acheter d'importation. J'ai cessé de mettre du vin sur ma table et j'ai dit à mes amis : si vous voulez vous contenter de la poule au pot, d'eau, de bière ou de cidre canadiens, allons, venez et dînons sans un verre de vin. Aux premiers moments, cet éloignement des usages reçus embarrasse, mais j'ai déjà appris en huit jours qu'il n'y a rien à quoi l'on s'habitue si aisément que de faire à sa tête, quand on a la conviction que l'on fait bien. [La Minerve, 25 mai, 1837]

Papineau s'en prend finalement aux snobs qui se vantent de ne consommer que des produits importés.

Pour réformer efficacement ce désordre funeste, nous n'avons pas besoin de l'aide des jeunes dandys qui se pavanent dans nos villes. Ils sont trop souvent des sensualistes qui tiennent plus à leur luxe qu'au bien de leur patrie. Dans tous les

pays, c'est le peuple, les classes pauvres, qui soutiennent la prospérité, et partout ce sont les classes supérieures qui la dévorent. [La Minerve, 25 mai, 1837]

L'exemple de Papineau est contagieux. Un journal antipatriote de l'époque s'en amuse d'ailleurs :

Le 18 août 1837, plusieurs des députés papineautistes sont arrivés dans la capitale habillés à la mode patriote. En tête de la phalange patriotique se trouvait le grand réformiste, l'honorable Mr. Papineau, habillé en étoffe du pays.

Le costume de M. Rodier remporta la palme. Le député de l'Assomption portait une redingote, une veste et des «inexpressibles» d'étoffes du pays, grise avec des raies bleues et blanches, un chapeau de paille de fabrication domestique, des souliers de peau de bœuf et des bas tricotés. [...] M. Rodier n'avait pas de chemise, n'ayant pu s'en procurer de contrebande ni s'en faire faire une ici.

Le docteur O'Callaghan méritait le second prix : son chapeau, ses bottes, ses gants, sa chemise —il avait une chemise! — et ses lunettes étant seuls de fabrication étrangère. M. Perreault avait des pantalons et un gilet d'étoffes du pays. Le Dr Côté portait une redingote d'étoffe grises, avec garniture noire, des pantalons et une veste de même étoffe rayée de bleu et de blanc, et un abominable chapeau tellement usé qu'il était impossible de discerner son pays d'origine. [Le Populaire, 23 août 1837]

L'engouement pour les produits québécois, dans la foulée de la campagne de boycottage et d'achat local, fut bref, mais relança dans plusieurs localités l'industrie de la laine et du tissage, en particulier le long du Richelieu et de la frontière, où on note une croissance significative du commerce de contrebande avec les États-Unis.

Sources :

CHAPPAIS, Thomas, *Cours d'histoire du Canada* (1923), tome IV : 160.

LATOUCHE, Daniel, *Le manuel de la parole* (1977), document 15; *Québec Mercury*, 18 août 1837.

Exercice 7

- Q22** Identifiez tous les motifs pour lesquels les patriotes mènent une campagne de boycottage.
- Q23** Possédez-vous dans votre garde-robe une seule pièce de vêtement marquée «Fabriqué au Québec» ou au Canada?
- Q24** Est-ce que vous vous sentez visé par les reproches que Papineau adresse aux «dandys qui se pavanent dans nos villes»?
- Q25** Outre les pétitions, démissions de magistrats, manifestations et boycottage, voyez-vous d'autres moyens pacifiques auxquels les patriotes auraient pu recourir plutôt que de se rebeller?

Et vive la république !



En 1830, le Parti canadien du Bas-Canada choisit le nom de « patriote » afin d'insister sur la lutte pour la liberté, la justice et les valeurs républicaines. Jusqu'à sa mort, le chef patriote Louis-Joseph Papineau n'aura de cesse de répéter que les rois et les reines n'ont rien à faire dans le Nouveau Monde, et qu'« [Il] est certain qu'avant un temps bien éloigné, toute l'Amérique doit être républicaine. »

Alors qu'on discute aujourd'hui de la place de la monarchie au Canada et du rôle accessoire de fonctions honorifiques, comme celle de lieutenant-gouverneur, déjà, il y a deux

siècles, les patriotes avaient beaucoup à nous dire sur le principe d'un gouvernement « par et pour le peuple ». Lutte à la corruption, indépendance des élus, séparation des pouvoirs, république, ce n'est là qu'un modeste survol de l'œuvre de trois générations de patriotes, de 1775 et 1850. Leur contribution ne s'arrête pas là. C'est en effet aux patriotes qu'on doit une presse libre au Canada (1806), le premier parti démocratique (1827) et le réseau scolaire francophone laïque (1829). On leur doit également la fête nationale et la Société Saint-Jean-Baptiste (1834) et la conquête du gouvernement responsable (1849).

En février 1838, Robert Nelson proclame l'indépendance du Bas-Canada, assortie de plusieurs réformes audacieuses pour l'époque, dont certaines ne seront finalement mises en place que beaucoup plus tard, comme l'abolition de la tenure seigneuriale (1854), le vote secret (1874), l'éducation obligatoire (1943), le suffrage universel (1960) et l'abolition de la peine de mort (1976). D'autres demandes patriotes n'ont même pas encore été obtenues, telles l'abolition de la monarchie (république) ou l'égalité juridique des Autochtones.

Du politique au militaire



C. W. Jefferys (c. 1912) © Bibliothèque et Archives Canada

Selon certains historiens, durant l'été de 1837, les chefs patriotes auraient perdu le contrôle de leurs militants, qui seraient entrés en rébellion sans en évaluer les conséquences. Pour d'autres, on est plutôt devant un complot fomenté par l'armée et les chefs loyaux visant à pousser les patriotes à la rébellion pour mieux pouvoir ensuite les écraser.

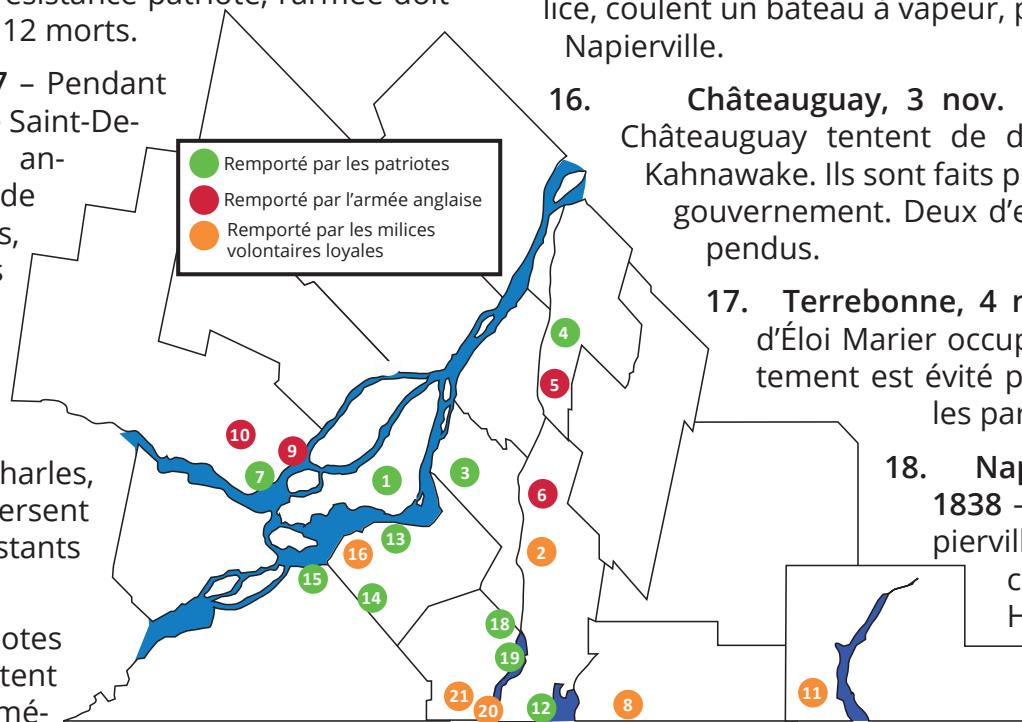
Exercice 8

- Q26** Ces deux interprétations vous paraissent-elles irréconciliables?
- Q27** Quel(s) événement(s) parmi ceux mentionnés à la page 19 est selon vous le point tournant qui fait chavirer le Québec dans l'affrontement armé?
- Q28** Qui, des loyaux ou des patriotes, est selon vous responsable du déclenchement des hostilités? Justifiez.
- Q29** À quel moment précis le soulèvement patriote vous semble-t-il le plus près de réussir avant de décliner?

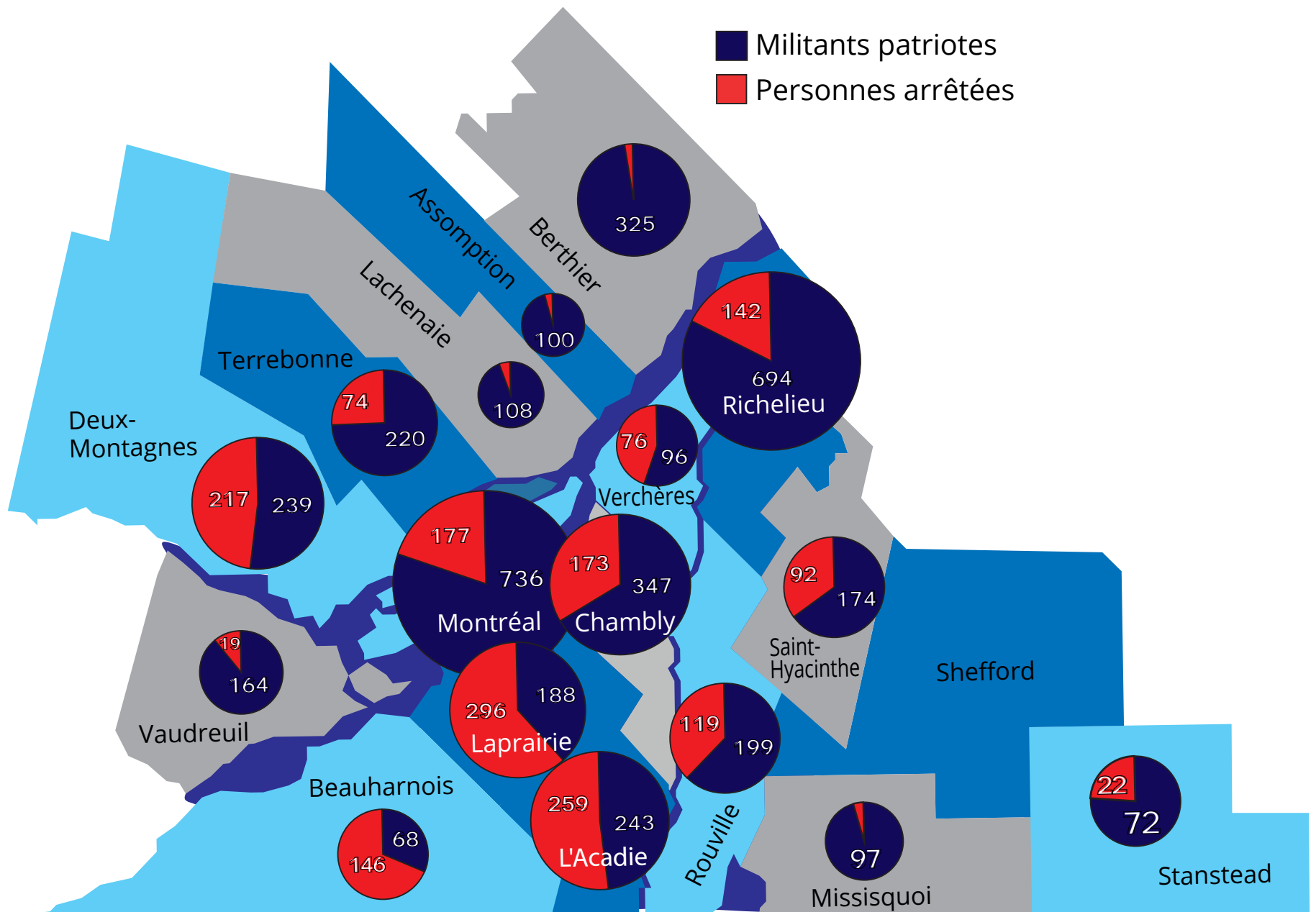


Principaux affrontements de 1837-1838

1. **Montréal, 6 nov. 1837** – Les membres de l'association des Fils de la liberté affrontent ceux du Doric Club lors d'une émeute sur la place d'Armes. Il y a plusieurs blessés, dont De Lorimier, et des maisons sont saccagées.
2. **Saint-Athanase (Iberville), 10 nov. 1837** – Un peloton de police doit disperser un groupe de patriotes armés de piques et de fourches.
3. **Longueuil, 17 nov. 1837** – Un escadron de police qui ramène des prisonniers de Saint-Athanase tombe dans une embuscade tendue par des patriotes. Il y a cinq blessés, et les prisonniers sont libérés.
4. **Saint-Denis, 23 nov. 1837** – Les troupes anglaises qui veulent déloger les rebelles du Richelieu affrontent les patriotes commandés par Wolfred Nelson et embusqués dans une maison fortifiée. Devant la résistance patriote, l'armée doit reculer. On compte environ 12 morts.
5. **Saint-Charles, 25 nov. 1837** – Pendant que se déroule la bataille de Saint-Denis, un autre régiment anglais marche sur le village de Saint-Charles. Les patriotes, commandés par Thomas S. Brown, sont écrasés et ils perdent environ 50 hommes.
6. **Pointe-Olivier, 28 nov. 1837** – De retour de Saint-Charles, les troupes anglaises dispersent un groupe de 2000 manifestants armés.
7. **Oka, 30 nov. 1837** – Des patriotes de Saint-Eustache tentent d'obtenir le soutien des Amérindiens d'Oka. Ils s'emparent finalement d'un canon et de quelques fusils.
8. **Moore's Corner, 6 déc. 1837** – 80 patriotes réfugiés aux États-Unis tentent une incursion en territoire bas-canadien. Ils sont repoussés par 300 volontaires de la région de Missisquoi.
9. **Saint-Eustache, 14 déc. 1837** – Une imposante armée de 1500 soldats marche sur le bastion patriote de Saint-Eustache. Réfugiés dans l'église, 400 patriotes sont vaincus, l'attaque faisant environ 70 morts.
10. **Saint-Benoît, 15 déc. 1837** – Après sa victoire à Saint-Eustache, l'armée britannique marche sur le village de Saint-Benoît, qui est lui aussi incendié.
11. **Potton (Mansonville), 27 fév. 1838** – Un groupe de patriotes venu du Vermont attaque des loyalistes. Il y a un mort et trois blessés.
12. **Caldwell's Manor (Clarenceville), 28 fév. 1838** – 300 patriotes venus du Vermont proclament l'indépendance de la République du Bas-Canada. Ils battent ensuite en retraite devant un groupe de soldats volontaires.
13. **Saint-Constant, 3 nov. 1838** – Des patriotes attaquent les maisons de loyaux fidèles au gouvernement anglais.
14. **Sainte-Martine, 3 nov. 1838** – Un groupe de patriotes repousse des volontaires, puis se rallie au camp de Napierville.
15. **Beauharnois, 3 nov. 1838** – Des patriotes commandés par Chevalier De Lorimier s'emparent du manoir du seigneur Ellice, coulent un bateau à vapeur, puis se rallient au camp de Napierville.
16. **Châteauguay, 3 nov. 1838** – Des patriotes de Châteauguay tentent de désarmer les Iroquois de Kahnawake. Ils sont faits prisonniers et sont livrés au gouvernement. Deux d'entre eux seront plus tard pendus.
17. **Terrebonne, 4 nov. 1838** – Les patriotes d'Éloi Marier occupent Terrebonne. L'affrontement est évité par un traité de paix entre les parties.
18. **Napierville, du 3 au 11 nov. 1838** – Le camp patriote de Napierville compte 3000 hommes commandés par Charles Hindenlang. Ils attendent des armes des États-Unis.
19. **Lacolle, 5 nov. 1838** – 200 patriotes affrontent des milices embusquées dans un moulin à Lacolle avant de poursuivre leur route vers la frontière.
20. **Lacolle, 6 nov. 1838** – Le lendemain, après avoir pris livraison d'armes des États-Unis, ils tombent dans une embuscade. Il y a huit morts et toutes les armes sont perdues.
21. **Odelltown, 9 nov. 1838** – Dans un ultime effort pour rejoindre les États-Unis, environ 700 Frères chasseurs affrontent des volontaires barricadés dans une église. Les patriotes doivent battre en retraite et se disperser. Fin des rébellions patriotes.



Militants patriotes et personnes arrêtées



On distingue les militants politiques participant à des actions légales, telles des assemblées ou des réunions, des combattants armés durant les rébellions et qu'on arrive à retracer parce que la plupart ont été arrêtés en 1837 et 1838. Certains comtés se distinguent par leur militantisme

politique. D'autres comtés fourniront davantage des combattants déterminés : ce sont aussi les comtés où se dérouleront les principales batailles et où l'armée procèdera au plus d'arrestations.

Exercice 9

- Q30** Quels sont les comtés qui se distinguent par leur militantisme politique avant les batailles?
- Q31** Quels sont les comtés qui fournissent davantage de combattants déterminés durant les rébellions?
- Q32** En comparant cette carte à celle de la page 20, identifiez les défaites patriotes où l'armée semble avoir fait le plus de prisonniers.

Les Autochtones, entre les «frères» patriotes et le «père» britannique



Camp autochtone dans le Bas-Canada, Cornelius KRIEGHOFF (1815-1872) — © Musée McCord

Après la Conquête, le Royaume-Uni reprend à son compte le réseau d'alliances que la France avait nouées avec les Autochtones. Chaque année on remet donc des présents à ces derniers, destinés à montrer le roi d'Angleterre comme un père veillant sur les Premières Nations. Les patriotes auront donc fort à faire pour rallier les Autochtones à leur cause. Le 30 novembre 1837, un groupe de patriotes commandés par Amury Girod mène une expédition au village iroquois de Kanesatake, près d'Oka, en vue de s'emparer des armes qui pourraient s'y trouver. Girod rend lui-même compte de l'expédition dans son journal. D'autres sources directes nous permettent de reconstituer ce dialogue entre le chef patriote et le chef iroquois Oharahison.

Girod – Frère, vous rappelez-vous, ou votre père ou votre grand-père ne vous a-t-il pas dit que vous apparteniez autrefois au royaume de la France?

Oharahison – J'ai vu les Français au temps de ma jeunesse.

Girod – Étiez-vous heureux sous le gouvernement?

Oharahison – Notre père, le roi de France, était un bon père.

Girod – Êtes-vous aussi heureux sous le gouvernement des Anglais que vous l'avez été sous celui des Français?

Oharahison – Je ne voudrais pas dire cela.

Girod – Les Indiens sont-ils dans l'intention de s'unir avec les Anglais protestants contre les Canadiens catholiques?

Oharahison – Notre esprit n'est pas uni par un lien avec les protestants.

Girod – N'aimeriez-vous pas mieux être considérés par les Canadiens comme leurs égaux que par les Anglais comme leurs esclaves?

Oharahison – Nous souhaitons rester comme nous sommes.

Girod – Les Canadiens ont supporté tellement d'injustices de la

part du gouvernement anglais qu'ils sont résolus à ne pas avoir à faire avec lui plus longtemps. Voudriez-vous vous allier aux Anglais pour vous battre contre vos frères blancs?

Oharahison – C'est pénible d'avoir à choisir entre le père et le frère mais nous savons que quand on arrache l'écorce de l'arbre, il périt vite.

Girod – Vous avez reçu des armes des Anglais pour vous battre contre nous.

Oharahison – Nous avons à peine reçu ce qu'ils nous devaient. Nous avons deux canons dont nous nous servons au moment de la procession.

Girod – Voulez-vous nous les vendre?

Oharahison – Nous ne voulons pas les vendre.

Girod – Votre frère n'a jamais été votre ennemi et ne le sera jamais, mais vendez-nous vos armes; je veux en faire usage contre mes ennemis et les persécuter. Où sont tes armes?

Oharahison – Les fusils, je les ai vendus de l'autre côté de l'eau aussitôt que je les eu reçus. Le canon est caché dans cette maison, je ne veux pas le vendre. Voulez-vous le prendre de force?

Girod – Votre frère ne veut pas vous enlever ce qui vous appartient, mais si vous voulez nous vendre votre canon?

Oharahison – Ne parlez plus de cela, c'est une douleur pour moi d'en entendre parler.

Girod – Et si mon ennemi vous oblige à vous en servir contre moi?

Oharahison – Frère, je ne veux pas intervenir dans la dispute entre vous et votre père. Défendez vos droits et quand j'entendrai le tonnerre de vos armes, je regarderai dans mon esprit si je ne suis pas obligé de vous venir en aide. Vous vous êtes comporté comme un homme sage et si vous avez semé du bon grain dans le jardin de votre frère vous mangerez de son pain avec lui.

Girod – Veux-tu être un de nos amis?

Oharahison – Je veux bien être ton ami mais ne pas remuer.

Girod – Pourquoi ne veux-tu pas remuer?

Oharahison – ...

Girod – Tu es bon père, j'en conviens mais il a de mauvais sujets qui te trichent sur les couvertes et les présents.

Oharahison – Je suis content de ce que mon père me donne.

Girod – Ne serais-tu pas plus content d'être avec nous, si tu nous joignais nous te donnerions du terrain?

Oharahison – Je suis bien comme je suis, je ne veux point de changement. Vous autres êtes mes frères mais j'ai un père [le roi d'Angleterre] je vous aime bien mais j'aime mieux mon père. Ne revenez pas ici pour faire peur à nos femmes et enfants; nous n'avons pas de troubles avec vous et vous n'avez rien à faire ici.

Girod – Si vous restez tranquilles chez vous, nous vous laisserons en paix

Oharahison – Je ne peux rien vous promettre; mes mains sont liées. Je suis sous la loi de mon Père Britannique et du Conseil des Sept Feux, Kahnawake; tout ce qui se passe doit se décider là-bas.

Sources :

AAM (Archives de l'Archevêché de Montréal): dossiers 295.099; 420.066; 901.032; 901.104; 901.106.

AAQ (Archives de l'Archidiocèse de Québec) : dossiers 26 CP (vol. IX et D) et 60 CP (vol. VIII)..

ANC (Archives Nationales du Canada) : Fonds RG-8 et RG-10.

ANQM, (Archives Nationales du Québec à Montréal): dossier Événements 1837-1838.

GIROD, Amury, «Journal Tenu par Feu Amury Girod». Archives Publiques pour l'année (1923), 14 George V, A. 1924. Ottawa, F.A. Acland.

SOSSOYAN, Matthieu, «Les Iroquois de Kahnawake et de Kanesatake et les Rébellions de 1837-1838.» *Bulletin d'Histoire Politique*, 2003 12 (1) : 107-115.

TRUDEL, Pierre (éd.), «Les Mohawks et les Patriotes de 1837-38». Recherches amérindiennes au Québec, 1991, 21 (1-2) : 79-86.

Exercice 10

- Q33** Quels arguments Girod utilise-t-il pour séduire Oharahison?
- Q34** De quels autres arguments aurait-il pu se servir pour rallier les Iroquois à sa cause?
- Q35** Pourquoi désigne-t-on l'Anglais comme «père» et le patriote comme «frère»?
- Q36** Résumez en vos mots la position d'Oharahison.
- Q37** Ce dialogue est en grande partie rapporté par Girod lui-même. De quelle manière se donne-t-il le beau rôle?



Une lutte sociale, politique ou ethnique?

Les historiens ne s'entendent pas sur les causes et sur la signification des événements de 1837-1838. Pour certains, ils sont d'origine sociale et opposent des classes sociales, des riches et des pauvres. Pour d'autres, leur origine est purement politique, puisqu'ils opposent une oligarchie qui

désire conserver ses privilèges et des députés qui réclament la démocratie, et notamment la responsabilité ministérielle. Pour d'autres, enfin, la lutte patriote révèle d'abord un conflit ethnique opposant deux visions nationales : l'une animée par des francophones, l'autre par des anglophones.

Exercice 11

Q38 Classez ces dix extraits selon qu'on donne une interprétation sociale, politique ou ethnique des rébellions de 1837-1838.

Q39 Posez votre propre interprétation des rébellions patriotes.

1. Le Rapport Durham (1839)

Je regardai d'abord [la rébellion de 1837-1838] comme une querelle entre un peuple qui demande un accroissement des privilèges populaires d'un côté et, de l'autre, un Exécutif qui défend les prérogatives qu'il estime nécessaires au maintien de l'ordre. [...]. Mais aussi j'ai été convaincu qu'il existait une cause beaucoup plus profonde et plus radicale des dissensions particulières et désastreuses dans la province. [...] : je trouvai deux nations en guerre au sein d'un même État. Je m'en aperçus : il serait vain de vouloir améliorer les lois et les institutions avant que d'avoir réussi à exterminer la haine mortelle qui maintenant divise les habitants du Bas-Canada en deux groupes hostiles : Français et Anglais.

2. François-Xavier Garneau (1845)

Quant à la justice de leur cause, les patriotes avaient infiniment plus de droit de renverser leur gouvernement que n'en avaient l'Angleterre elle-même en 1688, et les États-Unis en 1775, parce que c'est contre leur nationalité, cette propriété la plus sacrée d'un peuple, que le bureau colonial dirigeait ses coups.

3. John Fraser (1890)

The time will come when the memories of Canada's rebel dead of 1837 and 1838 will be revered and held sacred in every British Colony, distant or near, as the fathers of colonial responsible government.

4. Maurice Séguin (1968)

La révolte de 1837 est, en réalité, un double soulèvement : soulèvement des Britanniques du Bas-Canada contre la menace d'une république canadienne-française, soulèvement de la section la plus avancée des nationalistes canadiens-français contre la domination anglaise.

5. Fernand Ouellet (1976)

L'échec des insurrections peut s'expliquer par l'attachement excessif des classes moyennes canadiennes-françaises à leurs intérêts à court terme. Il peut aussi provenir du fait qu'elles n'étaient pas vraiment révolutionnaires, qu'au fond elles traversaient une crise de croissance et qu'elles étaient à la recherche d'une place et d'un statut dans la société. Ainsi s'expliquerait l'extraordinaire pauvreté du leadership fourni par les révolutionnaires des classes moyennes.

6. Gérald Bernier (1981)

Un élément qui illustre bien qu'il serait abusif de réduire les événements des années 1830 à la confrontation de deux ethnies est la présence d'anglophones dans le Parti patriote. Des noms tels ceux de John Neilson, des deux frères Nelson, de O'Callaghan, de T. S. Brown, de Daniel Tracey, de W. H. Scott viennent immédiatement à l'esprit. L'adhésion de ces individus au parti semble se faire sur une base idéologique et sur la convergence d'intérêts de classe.

7. Elinor Kyte senior (1985)

What [many] failed to ask was whether responsible government might have come about anyway and perhaps even sooner than 1849, had it not been for the fratricidal strife of 1837-38.

8. Jean-Paul Bernard (1996)

Les Rébellions dans la colonie du Bas-Canada apparaissent comme une crise sociale généralisée, qui concerne à la fois le développement des institutions politiques, les orientations et les profits à tirer du développement économique et le développement de l'identité coloniale. Aucune de ces trois dimensions fondamentales ne peut être écartée légèrement, ni même réduite au statut d'aspect second d'une autre dimension.

9. Allan Greer (1998)

Le mouvement patriote réunit les villes et les campagnes, paysans et bourgeois, sous la bannière d'une cause anti-impériale commune. Être un patriote consiste idéalement à dépasser ses intérêts personnels, locaux ou de classes dans le but de parvenir ensemble à l'indépendance du Bas-Canada et à la démocratie. En dépit des efforts pour favoriser l'unité, il est cependant inévitable que se dessinent des tendances divergentes au sein de l'alliance patriote. Les origines, la vision et les intérêts matériels des paysans des campagnes sont en effet très différents de ceux des bourgeois des villes. Si la révolution n'avait pas été matée dès le début, ces différences auraient fort bien pu mener à de sérieux conflits parmi les patriotes.

Sources :

BERNARD, Jean-Paul, *Les Rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, brochure historique, no. 55, 1996 : 26.

BERNIER, Gérald. «Le parti patriote (1827-1838)» dans Vincent Lemieux, éd., *Personnel et partis politiques au Québec*. Trois-Rivières, Boréal, 1981, 214-15.

FRASER, John, *Canadian Pen and Ink Sketches*, Montréal, 1890:82-83.

GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. 5^e édition. Paris, Alcan, 1913-1920. t. 2:652.

GREER, Allan, *Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal : 231.

HAMEL, Marcel-Pierre, *Le Rapport de Durham*, Québec, Éd. de Québec, 1945 : 68.

LAPORTE, Gilles, *Brève histoire des patriotes*, Québec, Septentrion, 2015:301.

OUELLET, Fernand, *Le Bas-Canada 1791-1840. Changements structureux et crise*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976:484.

SÉGUIN, Maurice, *L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique*. Trois-Rivières, Boréal Express, 1968:33.

SENIOR, Elinor Kyte, *Redcoats and Patriotes. The Rebellions in Lower Canada, 1837-38*. Ottawa, National Museum of Canada, 1985:204.

10. Gilles Laporte (2015)

Le Bas-Canada est d'abord très tôt aux prises avec une crise sociale aiguë causée par une concentration éhontée de la richesse et par l'exclusion d'une vaste majorité de la population, confinée à l'agriculture de subsistance. Cette majorité prend ensuite conscience qu'elle est sans voix au plan politique : maîtresse d'un parlement sans pouvoir et en butte à une oligarchie qui monopolise l'exercice du pouvoir. Le Parti patriote tente bien de faire entendre cette voix, mais elle est rabrouée par le cabinet anglais en mars 1837. La crise sociale devenue crise politique dégénère en une crise ethnique au moment des affrontements et surtout lors de la répression militaire qui frappe presque strictement les Canadiens français, et ce, avec une brutalité sans pareille dans l'histoire canadienne.

Punir tout un peuple

À la suite de l'intervention de l'armée en novembre 1837, 310 hommes sont faits prisonniers et entassés au Pied-du-Courant, une prison conçue pour en accueillir deux fois moins. Dès les premiers signes d'un second soulèvement, en 1838, la prison se remplit à nouveau : et c'est bientôt 820 nouveaux prisonniers qu'on doit *parquer* en partie à Montréal, Québec et Sherbrooke. Entre-temps, des centaines de fermes et de maisons sont incendiées, cinq villages sont détruits et des milliers de personnes sont mises à la rue, aux portes de l'hiver. Outre les 224 patriotes morts au combat, environ 1 200 d'entre eux doivent trouver refuge aux États-Unis. Finalement, suite aux 99 condamnations à mort, 12 patriotes sont pendus, les autres sont condamnés aux travaux forcés en Australie : la plus grosse opération militaire en temps de paix de toute l'histoire du Canada.

À la répression physique s'ajoute la répression juridique. Les droits et les libertés des Québécois sont suspendus dès décembre 1837, puis à nouveau l'année suivante, pour une durée de trois ans : l'armée peut arrêter quiconque est soupçonné de comploter contre le gouvernement. Le Parlement et la constitution du Bas-Canada sont abolis. Quand la démocratie refait timidement son apparition en juin 1841, c'est dans un tout nouveau régime, délibérément imposé pour punir tout un peuple de s'être rebellé en 1837.

Le Québec se retrouve désormais fondu à parts égales avec l'Ontario, même si sa population est alors nettement supérieure, et les dettes des deux provinces sont fusionnées, même si l'Ontario est à ce moment 17 fois plus endettée que le Québec. Quant à la langue française, elle n'a plus aucune valeur légale et son usage est en pratique interdit au Parlement. À la répression militaire, juridique et politique succède ensuite le déclassé social des francophones, qui ne participeront à la révolution industrielle qu'à titre d'ouvriers exploités dans leur propre patrie. Cette nation défaite se réfugie alors dans la «survivance», l'agriculture et la religion, tandis que près d'un million d'entre eux choisissent l'exil aux États-Unis pour échapper à la misère dans le siècle suivant l'échec patriote.

Pourtant, les Québécois avaient d'abord vu en lord Durham un sauveur susceptible de comprendre leur situation. La responsabilité ministérielle ne doit-elle pas permettre d'assurer la démocratie? De fait, Durham admet dans son rapport de 1839 que les Québécois ne sont pas dénués de mérite, mais écrit que leur situation est désespérée, isolés qu'ils sont dans une Amérique anglo-saxonne :

C'est pour les tirer de leur infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais. [...] Je le désire pour



Image tirée. Dessin de la Prison du Pied-du-Courant datant de 1839. Source: N. Bosworth, *Hochelaga depicta: the early history and present state of the city and island of Montreal...*, p. 159.

l'avantage des jeunes instruits que la différence du langage et des usages sépare du vaste Empire auquel ils appartiennent.

L'invitation lancée par lord Durham est d'une terrible actualité encore de nos jours, particulièrement auprès des jeunes. Sauvegarder notre langue et notre culture imposera toujours des sacrifices et un effort collectif soutenu. Or, tous ne sont pas prêts à payer ce prix et, comme le prophétisait Durham, voient au contraire tout l'intérêt à ce que le Québec se fonde une fois pour toutes dans la civilisation anglo-saxonne.

Mais, au-delà de l'assimilation des francophones et de l'union forcée avec l'Ontario, puis dans le Canada, le véritable objectif de Durham était de faire en sorte que les Québécois cessent d'agir en nation et de voter en bloc lors des élections. Il fallait pour cela briser leur unité et qu'ils se divisent plutôt entre conservateurs et libéraux, conformément au parlement britannique.

Cet objectif-là aura été pleinement atteint. Unis jusqu'en 1837 sous un seul parti et un seul chef, les Québécois sont désormais divisés entre des libéraux qui défendent la démocratie et la justice sociale chères aux patriotes, et des nationalistes qui poursuivent, eux, le combat national pour la langue, la culture et l'indépendance. Quant à la responsabilité ministérielle finalement acquise en 1849, elle ne servira guère qu'à corrompre les élites politiques francophones. Entre-temps se sera évanoui le rêve d'un État national patriote qui aurait conjugué libéralisme et nationalisme. Paralysés par les divisions et déçus par la corruption de leurs politiciens, les Québécois sauront pourtant à l'occasion renouer avec l'unité et la fierté nationale, notamment lors de la Révolution tranquille de 1960, ou pour résister à l'enrôlement obligatoire lors des guerres mondiales. La lutte pour la liberté et l'indépendance menée par les patriotes de 1837-1838 est cependant d'une ampleur et d'un héroïsme tels que cet épisode demeure un événement phare de l'histoire nationale du Québec et le rappel constant d'une lutte qui demeure inachevée et dont il nous reste à tirer les leçons.

L'histoire du Québec :
NOTRE grande aventure

www.fondationlionelgroulx.org

La Fondation
LIONEL-GROULX



La Fête nationale du Québec, d'hier à aujourd'hui

Les origines de la Saint-Jean-Baptiste remontent à l'Antiquité, alors que des civilisations à travers le monde, dont les Gaulois (ancêtres des Français) et les Autochtones, célébraient le solstice d'été. À l'occasion de ces fêtes solaires, des feux de joie étaient allumés en l'honneur de la puissance régénérative du soleil. C'est en juin 1834 qu'on associe cette célébration du solstice à Jean le Baptiste.

À l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, les tables champêtres des patriotes sont dressées à l'extérieur en plein jour et elles sont ouvertes à tous : hommes, femmes et enfants, peu importe leur origine. En comparaison, les banquets, alors tenus par les sociétés nationales d'Anglais, de Gallois, d'Écossais, d'Allemands ou d'Irlandais, étaient strictement réservés aux hommes provenant de leur communauté.

Le 24 juin 1834, environ 60 convives se rassemblent dans les jardins de l'avocat John McDonnell, à Montréal, afin de célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Les participants, tant britanniques que canadiens, sont issus du mouvement patriote : Edmund B. O'Callaghan, Charles-Ovide Perrault,

Thomas-Storrow Brown, Édouard-Étienne Rodier, Louis-Hippolyte La Fontaine et George-Étienne Cartier, sous la présidence du premier maire de Montréal, Jacques Viger. C'est un véritable succès et les journaux patriotes lancent aussitôt l'invitation à toutes les paroisses à tenir de pareils banquets dès l'année suivante.

En 1835, 1836 et 1837, les banquets de la Saint-Jean-Baptiste se multiplient au Bas-Canada. Les événements se tiennent à Saint-Charles, à Saint-Denis, à Verchères, à Varennes, à Saint-Benoît, à Saint-Eustache, à Terrebonne, à Berthier et bien sûr à Montréal. Se développe alors l'habitude de couvrir la table de branches d'érable fraîchement coupées, un vieux symbole national, symbole aussi de notre vitalité.

Les premiers banquets de la Saint-Jean-Baptiste ne furent cependant pas exempts de tiraillements —et cela dès les premières éditions— entre ceux qui souhaitaient que la fête puisse porter l'espoir du pays désiré et ceux qui n'y voyaient qu'une célébration de la solidarité nationale.

21 mai 2018
Journée nationale des Patriotes

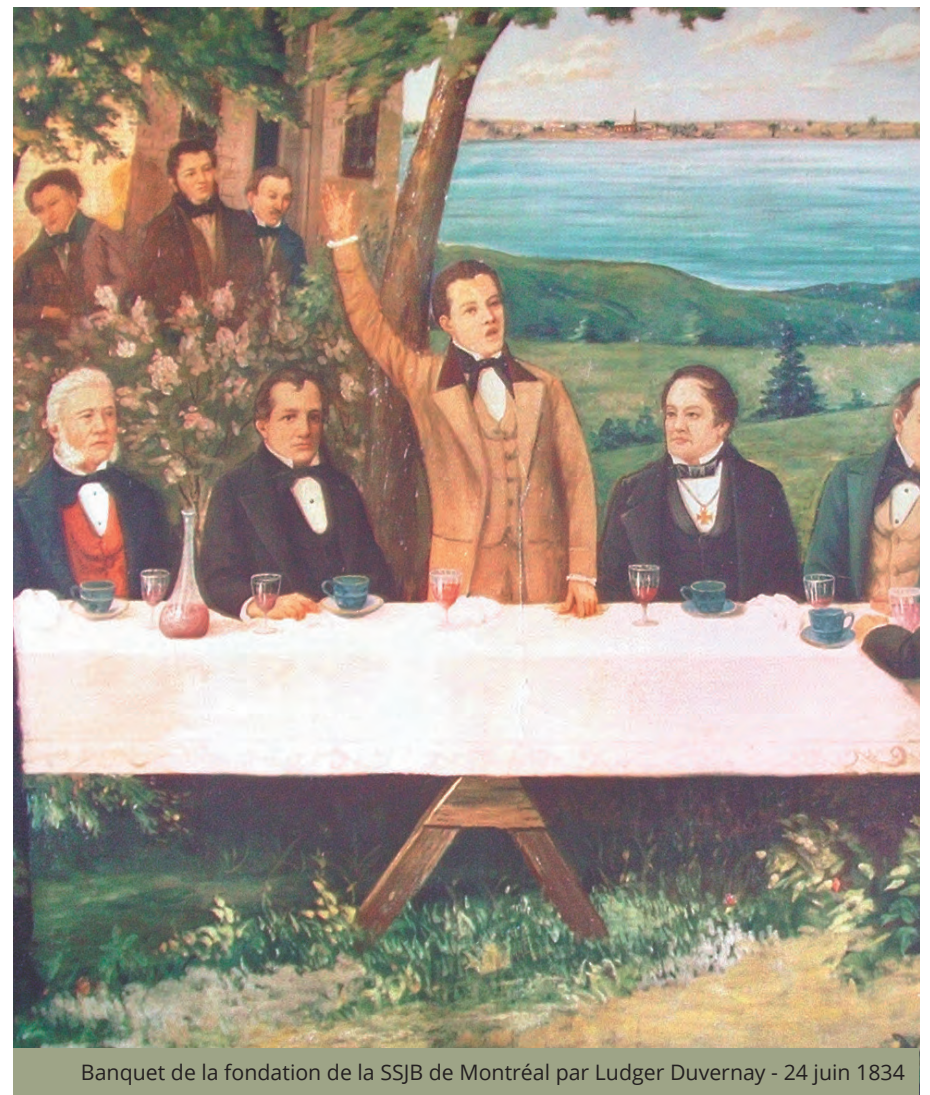
*Pour
la liberté
et la démocratie*



Centrale des syndicats
du Québec

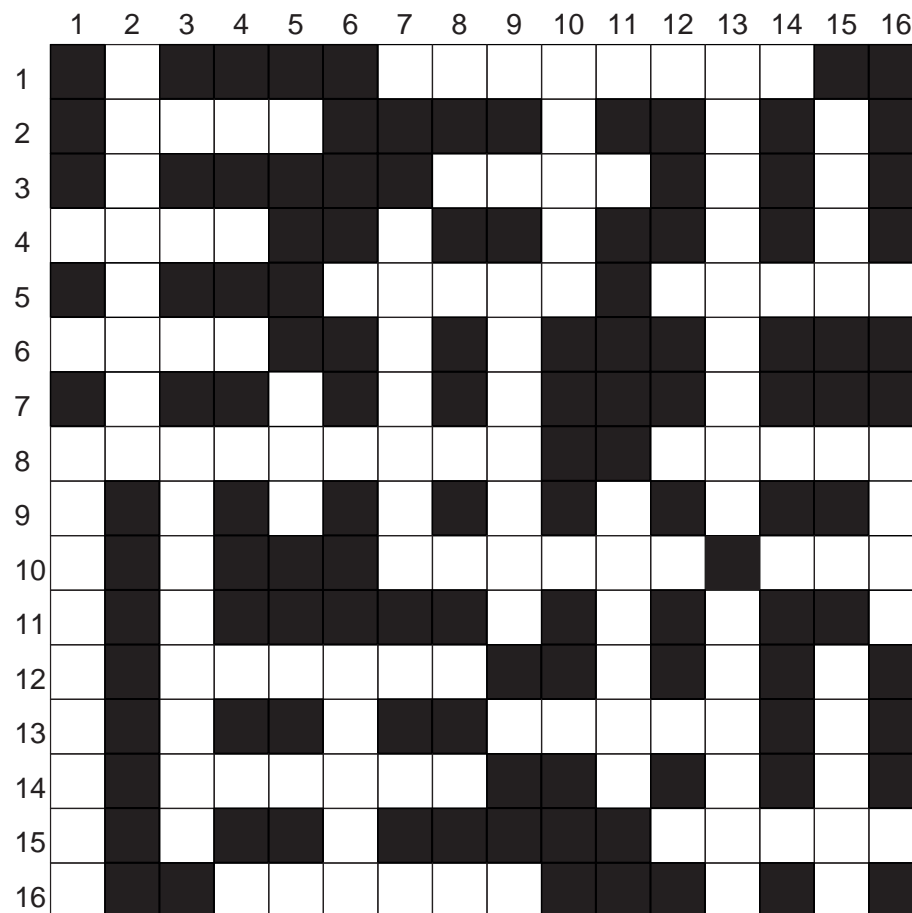
lacsq.org

1718-249



Banquet de la fondation de la SSJB de Montréal par Ludger Duvernay - 24 juin 1834

La tête à Papineau



HORIZONTAL

- Député de La Prairie pendu le 21 décembre 1838.
- Éditeur du *Montreal Herald*, il déplorera le fait qu'on n'ait pendu que 12 patriotes.
- Chef patriote à Terrebonne.
- Lieutenant-gouverneur du Haut-Canada (Ontario) en 1837.
- Patriote et futur maire de Montréal. Sa fille épousera Sir G.-E. Cartier. — Grand marchand de bois de Québec hostile aux patriotes.
- Député de L'Acadie, il commande les patriotes lors de la bataille de Lacolle.
- Le 23 octobre 1837, s'y tient l'Assemblée des Six comtés, où on lance l'appel à la rébellion. — Grande famille de patriotes montréalais, et rue de Montréal.
- Le 28 février 1838, il proclame l'indépendance de la République du Bas-Canada. — Passage permettant de traverser une rivière à cheval ou à pied.
- Patriote pendu le 21 décembre 1838.
- Il commande les troupes patriotes à la bataille de Saint-Charles.
- Dans la nuit du 4 novembre 1838, Chevalier de Lorimier et ses hommes s'emparent de son manoir à Beauharnois.
- Club de jeunes anglophones dont les membres affrontent les Fils de la Liberté le 6 novembre 1837.
- Patriote pendu le 15 février 1839.

VERTICAL

- Deux frères pendus côte-à-côte le 18 janvier 1839, et rue de Montréal.
- Village de Deux-Montagnes entièrement détruit par l'armée le 15 décembre 1837.
- Journal patriote de Québec.
- Grand mât qu'on érigeait devant la maison d'un capitaine de milice ou d'un chef patriote.
- Elle est imposée en 1840 afin d'écraser le nationalisme patriote.
- De son vrai nom Émilie Tavernier, cette religieuse secourt les patriotes emprisonnés à Montréal.
- Ministre anglais qui, dans dix résolutions en mars 1837, condamne le programme patriote.
- Nombre de patriotes pendus.
- Marchand anglais de Montréal adversaire des patriotes.
- Au total, 58 patriotes y sont exilés. — Ce fort sur le Richelieu servira de prison en 1838.
- British American Land Company, compagnie qui bloque alors l'accès de l'Estrie aux Canadiens français. — Prénom de l'épouse de Louis-Joseph Papineau.
- Chef métis pendu par le gouvernement du Canada en 1885.

* Les réponses aux questions sont disponibles ici : goo.gl/XogWyG



Fondé en 1992, Accent bleu du Québec agit comme distributeur officiel de produits de fierté. De la vente de drapeaux du Québec en passant par les articles officiels de la Fête nationale du Québec, Accent bleu vous permet d'afficher vos couleurs et de contribuer au rayonnement de la fierté québécoise.

Sociétés membres du MNQ

Société nationale de l'Est du Québec

75, boul. Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 5C2
Tél. : 418 723-9259 | sneq@globetrotter.net

SNQ du Saguenay – Lac-Saint-Jean

512, boul. Auger Est, C.P. 308
Alma (Québec) G8B 5V8
Tél. : 418 668-2357 | snqalma@cgcable.ca

SNQ de La Capitale

222-245, rue Des Chênes Ouest
Québec (Québec) G1L 1K6
Tél. : 418 640-0799 | info@snqc.quebec

SSJB de la Mauricie

3239, rue Papineau, C.P. 1059
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K5
Tél. : 819 375-4881 | ssjbm@ssjb.quebec

Société nationale de l'Estrie

187, rue Laurier, local SS1
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Tél. : 819 823-2424 | info@snestrie.quebec

SSJB de Montréal

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514 843-8851 | reception@ssjb.com

SNQ de l'Outaouais

30-A, rue Bourque
Gatineau (Québec) J8Y 1X1
Tél. : 819 773-2221 | snqoutaouais@gmail.com

SNQ d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

127-B, 8^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Tél. : 819 764-4556 | info@snqat-nq.com

SNQ de la Côte-Nord

126, avenue Laval
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1R2
Tél. : 418 296-4158 | v-richard@globetrotter.net

SNQ Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

95, rue des Cimes
Carleton-sur-mer (Québec) G0C 1J0
Tél. : 418 364-3075 | s.nat.g.i.m@gmail.com

SNQ de Chaudière-Appalaches

2055, boulevard Guillaume Couture
Lévis (Québec) G6W 2S5
Tél. : 418 834-1160 | snqca@bellnet.ca

SNQ de la région de Thetford Mines

479, rue des Rosiers
Thetford Mines (Québec) G6G 1B3
Téléphone : 418 755-1251 | gastonstjac@hotmail.com

SNQ de Lanaudière

414, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A8
Tél. : 450 759-0100 | info@snql.com

SNQ des Laurentides

487, rue Laviolette
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2T8
Tél. : 450 438-4129 | info@snq-laurentides.quebec

SNQ des Hautes-Rivières

332, rue de la Madone, bureau 201
Mont-Laurier (Québec) J9L 1R9
Tél. : 819 623-3617 | snqhr@tlb.sympatico.ca

SNQ de Richelieu – Saint-Laurent

219, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6T3
Tél. : 450 346-1141 | information@snqrsl.quebec

SNQ du Suroît

2898, rue Honoré-Mercier
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P5
Tél. : 450 455-3636 | madeleine.boulangier@videotron.ca

SSJB de Richelieu – Yamaska

515, avenue Robert
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4L7
Tél. : 450 773-8535 | ssjb@maskatel.net

SSJB du Centre-du-Québec

222, rue Saint-Marcel
Drummondville (Québec) J2B 2E4
Tél. : 819 478-2519 | info@ssjbcq.quebec

* SSJB : Société Saint-Jean-Baptiste

* SNQ : Société nationale des Québécois

Sources*

PAGE 6

Portrait de Daniel O'Connell, 1847

Par Alfred M. Hoffy (1790-1860) [Public domain], via Wikimedia Commons
Source : Library of Congress

Portrait de Toussaint Louverture

Source : allposters.com par Alexandre-François-Louis, comte de Girardin

Piotr Wysocki

Source : Biblioteka Narodowa par Jan Nepomucen Żyliński

Ioannis Kapodistrias

Source : National historical Museum, Athens

El retrato más canónico de José de San Martín, 1827

Source : Museo Histórico Nacional

PAGE 10

Portrait présumé de Fleury Mesplet (1734-1794)

Source : Musée national des beaux-arts du Québec
Attribué à François Beaucourt

Buste de Pierre Stanislas Bédard

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec sous le numéro de référence 864305 P1000,S4,D83,PB22

Louis-Hyppolite Lafontaine

Source : Bibliothèque et Archives du Canada

PAGE 11

Déclaration d'indépendance figurant la Commission des Cinq déposant le texte de la déclaration d'indépendance : (US-américain, 1756-1843)

Source : US Capitol par John Trumbull

RÉALISATION DE LA BROCHURE

Coordination au contenu : Myriam D'Arcy et Émile Grenier-Robillard, responsables de l'animation politique au Mouvement national des Québécoises et Québécois

Rédaction des textes : Gilles Laporte, historien et enseignant au Cégep du Vieux-Montréal

Montage et infographie : Sophie Lemelin, responsable de l'identité visuelle et de la production au Mouvement national des Québécoises et Québécois

La réponse aux questions sont disponibles à l'adresse goo.gl/XogWyG

Représentation de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. La Monarchie, tenant les chaînes brisées de la Tyrannie, et le génie de la Nation, tenant le sceptre du Pouvoir, entourent la déclaration

Source : Musée Carnavalet par Jean-Jacques-François Le Barbier

PAGE 12

Photographie de Robert Nelson

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec sous le numéro de référence P266,S2,SS1,P2

PAGE 13

La paroisse de Saint-Eustache le révérend Jacques Paquin curé de Saint-Eustache en 1837

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Portrait de Katherine Jane Ellice

Source : Bibliothèque et Archives Canada, C-131638

Les hommes de 37-39 Lucien Gagnon

Source : *L'Opinion publique* Vol. 9, no 13 (28 mars 1878), p. 147 PER O- 104; MIC A209, BANQ

William Price, vers 1850

Source : Tirée de *The Storied Province of Quebec* vol. 3 (1931)

Thomas Storrow Brown, 1875

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Edward Bowen, 1780-1866

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec sous le numéro de référence P1000,S4,D83,PB98-2

* Sources en ordre d'apparition



Charles Alexander, *L'Assemblée des six comtés à Saint-Charles-sur-Richelieu, en 1837 (détail)*, 1891.
Collection du Musée national des beaux-arts du Québec.
Crédit photo : MNBAQ, Jean-Guy Kérouac